Prévention des risques liés à l'activité physique – IBC

Mis à jour le 4 mai 2022

Conditions d'entrée et prérequis

Aucun

Public visé

Tout public

Rythme

Temps plein

Durée en centre

14 heures

Validation

-Certificat PRAP IBC selon le référentiel INRS
-Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 24 mois, il est d'une durée de 7 heures

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

-A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS leur délivrent un certificat de « Prap IBC » valable 24 mois. Ce certificat pour rester valable, impose de participer à une formation « Maintenir et actualiser ses compétences d'Acteur PRAP » (MAC) d'une durée de 7 heures.
-Ces formations (initiale et MAC) sont assurées par un formateur certifié faisant partie d'une entreprise ou d'un organisme de formation habilités par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS.

RNCP/RS : –

Objectifs professionnels

-Être capable de faire un bilan de son action de sauveteur secouriste du travail dans son entreprise
-Parfaire la maîtrise des gestes d'urgence
-S'approprier le cas échéant les changements réglementaires et/ou techniques

Contenu

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique
Données chiffrées AT/MP régime général
Données spécifiques au secteur et à la structure des stagiaires

La démarche de prévention
Structuration, missions et organisation du secteur
Code du travail, principes de prévention
Place et rôle dans la dynamique de prévention de l'entreprise

La situation de travail
Décrire une situation de travail
Identifier les situations de travail dangereuses
Rechercher des déterminants
Proposer et évaluer des pistes d'amélioration

Anatomie, physiologie du corps humain
Connaissance du fonctionnement du corps humain et les limites du corps humain d'un point de vue bio-mécanique
Dommages potentiels liés à l'activité physique

Principes organisateurs de l'action motrice dans les différentes situations de travail
Situations pratiques de manutentions propres aux participants

Modalités pédagogiques

-Formation action
-Prise en compte des situations professionnelles spécifiques du milieu professionnel des participants
-Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain de l'environnement de travail des stagiaires
-Évaluation et certification selon le référentiel INRS

Profil des intervenants

Formateur habilités PRAP, INRS, CARSAT
Tous nos formateurs ont été validés par la DAFPIC (Délégation Académique à Formation Professionnelle Initiale et Continue), par délégation du Recteur de l'Académie Nancy-Metz. Leurs compétences pédagogiques sont vérifiées par les inspecteurs de l'Education Nationale – Formation Continue.

Prévention des risques liés à l’activité physique – IBC

Entrée-sortie permanente

Non

Ils ont l’expérience de la pédagogie pour adultes et l’habitude de travailler avec des groupes hétérogènes.

Les plus

Taux de satisfaction
100%

Réussite aux examens
90,2%

Insertion professionnelle
/

Délais et modalités d’accès

_

Poursuite de parcours

-Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 24 mois, il est d’une durée de 7 heures minimum pour un groupe de 10 personnes
-La formation PRAP IBC s’intègre dans la démarche globale de prévention à travers des actions concertées entre les différents partenaires de l’entreprise. Le salarié devient un acteur de sa propre prévention et un maillon important dans sa structure pour contribuer aux objectifs de diminution des risques liés aux troubles musculo-squelettiques et des maladies professionnelles, de l’amélioration des situations de travail.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l’analyse de vos besoins spécifiques et l’adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Est
- 11 rue Jean-Baptiste Dumaire BP 61165
  57215 SARREGUEMINES Cedex
- greta-lorraine-est@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 98 96 00